



REGISTRE DES QUESTIONS

INFORMATIONS CONCERNANT L'ANNONCE

Collectivité :	Commune de Bohain-en-Vermandois
Type d'annonce :	Avis d'appel à la concurrence
Type de procédure :	Procédure adaptée ouverte pour un montant inférieur à 90 000 euros HT
Référence :	2025-10
Date de mise en ligne :	Le vendredi 10 octobre 2025 à 15:32:03
Date de clôture :	Le vendredi 31 octobre 2025 à 12:00:00
Titre :	Mission de contrôle technique dans le cadre des travaux de restauration de l'Eglise Notre Dame de Lourdes de Bohain en Vermandois.
Descriptif :	La présente consultation a pour objet une mission de contrôle technique dans le cadre des travaux de restauration de l'Eglise Notre Dame de Lourdes de Bohain en Vermandois comportant une tranche ferme et une tranche optionnelle n°1, à savoir : Pour la tranche ferme : Une mission de contrôle technique d'une construction liée aux travaux de restauration de l'église prévus en tranche ferme. Pour la tranche optionnelle n°1 : Une mission de contrôle technique d'une construction liée aux travaux de restauration de l'église prévus en tranche optionnelle n°1.

REGISTRE DES QUESTIONS / REPONSES REPONDUES

Questions / Réponses

Questions / Réponses

[20/10/2025 à 10:03:21] Bonjour,

Les tableaux des Annexes 1 et 2 de l'AE (Répartition des Honoraires) ne correspondent pas aux missions de contrôle technique (Norme NFP 03-100 jointe)

- ACT/DCE : assistance au Maître d'ouvrage, dossier de consultation des entreprises : mission réservée à la MOE
- DET : direction de l'exécution des contrats de travaux : mission réservée à la MOE d'Exécution
- OPC : ordonnancement, pilotage et coordination du chantier : mission réservée à un OPC et incompatible avec le CT
- AOR : assistance au Maître d'ouvrage lors des opérations de réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement : mission réservée à la MOE

Pourriez vous corriger les tableaux de répartition des honoraires afin de coller aux missions de contrôle Technique ?

- Phase Conception :

- o Examen du dossier APS
- o Examen du dossier APD
- o Examen du dossier PRO et rédaction du RICT

- Phase Exécution :

- o Examen et contrôle des documents d'Exécution relatifs aux ouvrages et équipements – Emission des AODEX
- o Contrôles des ouvrages sur chantier (participation au réunion et visite inopinée) – Emission des CRCT

- Phase Réception :

- o Vérifications finales avant réception
- o Emission du RVRAT et du RFCT

Vous en remerciant par avance

Bien cordialement

[20/10/2025 17:43:21] Bonjour,

Effectivement, il ne faut pas tenir compte des tableaux figurant en page 8 et 9 de l'acte d'engagement (il s'agit d'une erreur de notre part : reprise d'un document d'une précédente consultation). Comme indiqué à l'article 3.2-B, le devis estimatif détaillé doit être fourni par les candidats.

Un nouvel acte d'engagement sera déposer sur "xmarchés", nous vous invitons à télécharger ce nouveau document.

Cordialement.

[14/10/2025 à 09:22:51] Bonjour,

Concernant le critère n°4 de la valeur technique du RC : qu'entendez-vous SVP par « projet de contrat », quelle est votre attente/besoin sur ce critère ?

Vous en remerciant par avance

Bien cordialement

Questions / Réponses

[14/10/2025 18:05:11] Bonjour,

En réponse à votre demande, nous demandons au candidat de joindre un projet de contrat contenant l'ensemble des informations de l'offre proposée. Si ce document n'est pas joint, le candidat ne se verra pas attribué de points.

Cordialement.

[13/10/2025 à 14:30:06] Bonjour,

Pouvez-vous nous préciser si la tranche ferme et la tranche optionnelle vont se faire en même temps ou l'une derrière l'autre STP ?

Vous en remerciant par avance.

Bien cordialement

[13/10/2025 17:39:41] Bonjour,

En réponse à votre demande, les deux tranches doivent se dérouler l'une derrière l'autre. Actuellement seule la tranche ferme a été notifiée au Maître d'Œuvre.

Cordialement.